

# FOCUS.MÉSÔ



## L'insertion professionnelle des diplômés du sport et de l'animation en Grand Est

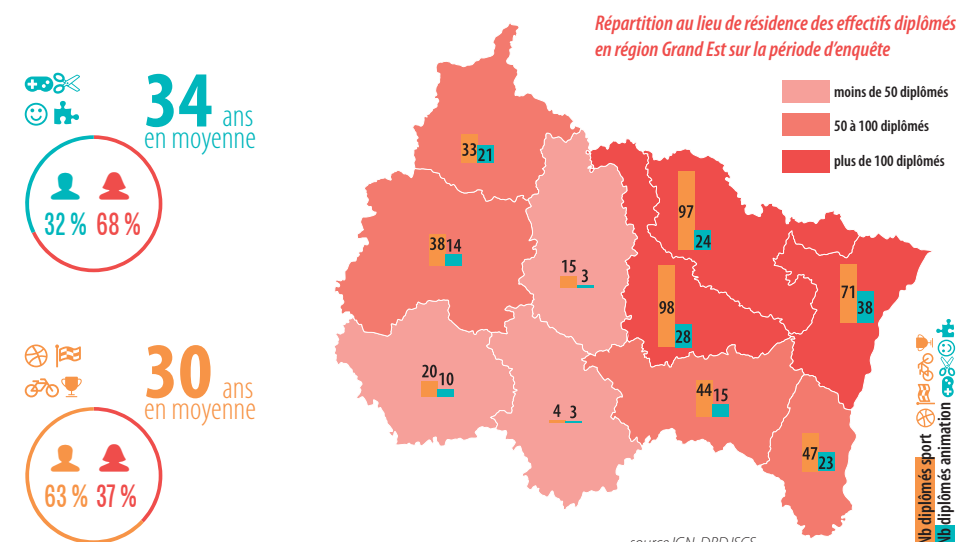
### L'enquête insertion 2017 : effectifs et méthode

L'ensemble des individus ayant obtenu un diplôme de niveau IV entre mai 2015 et avril 2016 a été interrogé. La collecte des données s'est effectuée de janvier à février 2017, sous forme de questionnaire papier ou en ligne. Une phase de phoning est venue compléter la consultation afin de garantir des taux de réponses suffisants pour une exploitation fiable des résultats. Cette année l'enquête a porté sur 721 diplômés BPJEPS ou BEES.

Le taux de retour, tous diplômes confondus, est de 62%. Ce taux conséquent permet de s'assurer de résultats représentatifs et reflétant au mieux les situations rencontrées par les nouveaux diplômés.

L'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, éléments essentiels de la cohésion sociale en région, sont des préoccupations permanentes de la DRDJSCS Grand Est. Les filières du sport et de l'animation, de par leur attractivité pour les jeunes notamment et de par la dimension éducative des métiers qu'elles proposent, font l'objet d'une observation et d'un suivi spécifique de la direction régionale, autorité académique pour les diplômes professionnels délivrés par le ministère en charge des sports.

L'enquête insertion participe ainsi pleinement à la compréhension de l'évolution des métiers, à travers l'analyse des trajectoires, des situations professionnelles et des conditions d'exercice. Les résultats présentés dans ce document sont des indicateurs de mesure de l'adéquation entre l'offre de formation et les débouchés professionnels proposés aux nouveaux diplômés. Ils aideront à la prise de décision en matière de formation et contribueront à l'élaboration de schémas régionaux en phase avec les spécificités du territoire.



### À retenir

- 85% des diplômés en emploi, plus de 8 emplois sur 10 en lien avec le diplôme
- Une majorité d'emplois à durée indéterminée et ¾ d'emplois à temps plein
- Des situations professionnelles variées et des employeurs protéiformes
- Un nombre de demandeur d'emploi divisé par 6 après l'obtention du diplôme
- Des délais courts pour obtenir un emploi: moins de 3 mois pour 77% des demandeurs

**DRDJSCS Grand Est**

Internet [www.grand-est.drjcs.gov.fr](http://www.grand-est.drjcs.gov.fr)

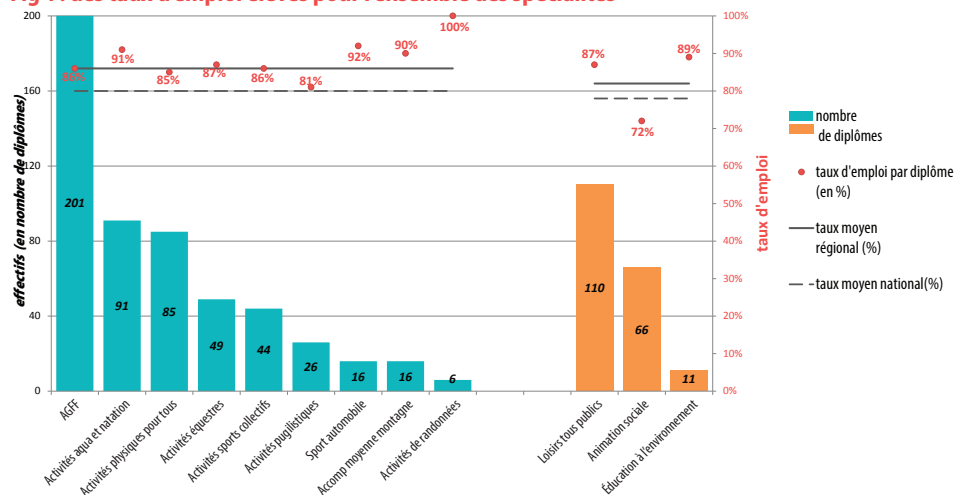


PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Directrice de la publication : Isabelle DELAUNAY  
Rédaction : Thomas KLEIN  
Mise en page : Jean-Louis WARIN

# Une insertion professionnelle efficiente, un contexte favorable en région Grand Est

Fig 1 : des taux d'emploi élevés pour l'ensemble des spécialités



Note de lecture : la spécialité « loisirs tous public » compte 110 diplômés. Leur taux d'emploi s'élève à 87%. Par comparaison le taux moyen d'emploi des diplômés de l'animation est de 82% en région et de 78% au niveau national.

En complément de la mesure du taux d'emploi, l'analyse des types d'emplois occupés après l'obtention d'une qualification conforte la bonne adéquation formation/emploi (fig 2). Ainsi près de 80% des emplois occupés par les sportifs sont en lien avec leur diplôme.

Si dans ce secteur la part des emplois en dehors de la sphère du sport avoisine les 10%, il convient de rappeler qu'une partie des diplômés souhaite délibérément conserver un emploi non sportif et utilise leur qualification pour une activité annexe ou saisonnière (c'est le

cas par exemple pour les activités de moyenne montagne ou la boxe). Chez les diplômés de l'animation la tendance est semblable pour l'ensemble des spécialités où près de 90% des emplois sont en lien avec les diplômés.

Fig 2 : des emplois en lien avec les diplômes obtenus

		nombre de diplômés	situation par rapport à l'emploi				type d'emploi pour les diplômés en emploi		
			en emploi	demandeur d'emploi	à nouveau en formation	autres	en relation directe avec la qualification	en lien avec les compétences	en dehors des sphères sport ou animation
sport	AGFF (activités gymniques de la forme et de la force)	201	86%	6%	2%	6%	92%	3%	5%
	Activités aquatique et natation	91	91%	7%	2%	0%	94%	0%	6%
	Activités physiques pour tous	85	85%	14%	0%	1%	72%	14%	14%
	Activités équestres	49	87%	3%	10%	0%	69%	15%	15%
	Activités sports collectifs	44	86%	7%	4%	3%	75%	8%	17%
	Activités pugilistiques	26	81%	13%	6%	0%	54%	8%	38%
	Sport automobile	16	92%	8%	0%	0%	75%	25%	0%
	Accomp moy montagne	16	90%	0%	10%	0%	33%	33%	33%
	Activités de randonnées	6	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
	<b>total sport</b>	<b>534</b>	<b>86%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>	<b>79%</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>
animation	Loisirs tous publics	110	87%	5%	5%	3%	90%	6%	4%
	Animation sociale	66	72%	26%	0%	2%	88%	9%	3%
	Éducation à l'environnement	11	89%	11%	0%	0%	88%	12%	0%
	<b>total animation</b>	<b>187</b>	<b>82%</b>	<b>13%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>89%</b>	<b>7%</b>	<b>4%</b>

Note de lecture : les diplômés de la spécialité AGFF sont au nombre de 201 ; 86% sont en emploi. Parmi les diplômés en emploi, 92% occupe un emploi en relation directe avec le diplôme.

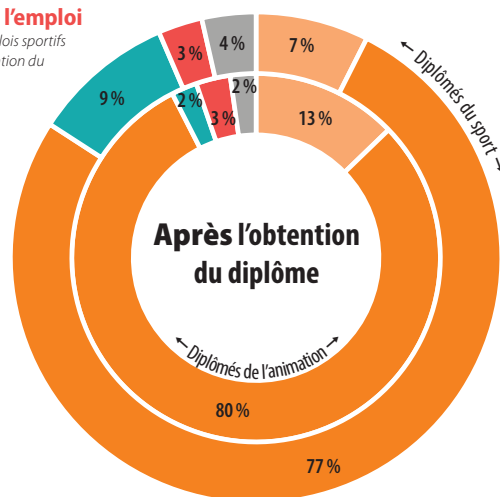
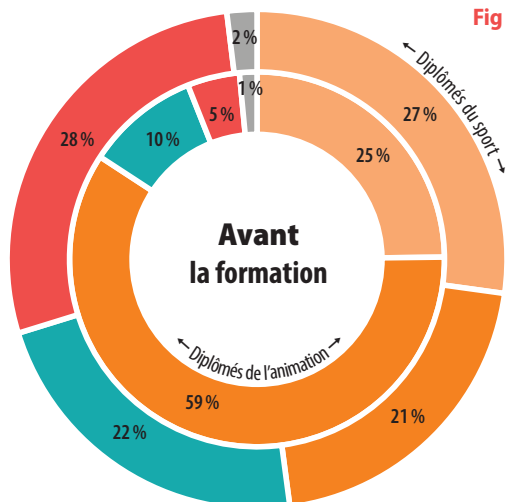




# L'alternance et le diplôme : des atouts efficaces pour l'emploi

**Fig 3 : la formation et le diplôme, des leviers vers l'emploi**

Note de lecture: dans le sport, 21 % des diplômés étaient sur des emplois sportifs avant la formation. Ils sont 77 % sur des emplois sportifs après l'obtention du diplôme.



- Demandeur d'emploi
- En emploi dans les domaines du sport ou de l'animation
- En emploi dans un autre domaine
- En étude ou en formation
- Autre situation

L'analyse des situations professionnelles avant et après l'obtention de qualification démontre de façon manifeste l'effet positif de la formation et du diplôme pour l'occupation d'un emploi (fig 3). Pour exemple, chez les diplômés sportifs la part des individus occupant un emploi sportif est quasiment multipliée par quatre après l'obtention du diplôme, passant de 21% à 77%. Parallèlement le nombre de demandeurs d'emploi recule aussi dans des proportions conséquentes passant d'un quart de la population à 7% des diplômés.

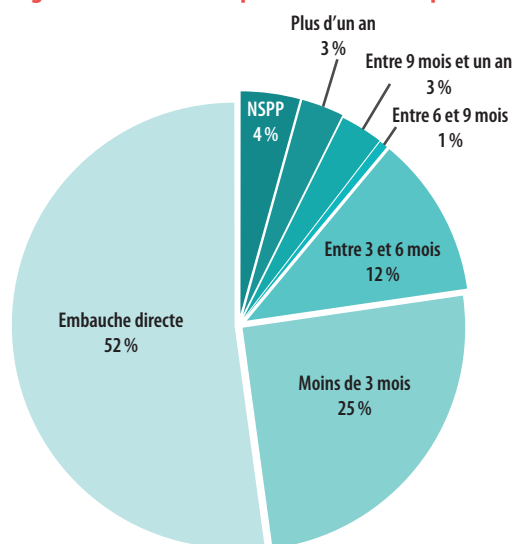
Les mêmes tendances sont repérables pour les diplômés de l'animation, dans des proportions légèrement moindres mais avec des taux d'employabilité également élevés: 80% d'emplois en lien avec le diplôme et un taux de demandeurs d'emploi divisé par deux après la formation.

Parmi les diplômés actuellement demandeurs d'emploi les 3/4 déclarent avoir déjà occupé un emploi depuis la fin de leur formation, réussissant ainsi à acquérir un premier emploi et une première expérience professionnelle, des atouts certains pour la suite de leur parcours. Seulement 3% des diplômés se retrouvent dans une situation défavorable depuis leur arrivée sur le marché du travail en déclarant ne jamais avoir trouvé d'emploi depuis la délivrance du diplôme.

Une focale sur la population des diplômés sans emploi avant l'obtention du diplôme permet notamment de mesurer le temps écoulé avant l'obtention d'un emploi (fig 4). Ces délais démontrent une capacité rapide du marché du travail à absorber les nouveaux qualifiés sur des emplois en lien avec leurs compétences: 90% des individus initialement en recherche sont en emploi moins de 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 52% ont même été embauchés directement après leur formation. Seulement 7% déclarent une période de recherche supérieure à 6 mois avant de trouver un emploi. Par ailleurs, 30% des diplômés en situation de recherche d'emploi se sont vus proposer une embauche directe par leur structure d'accueil. Dans ce cas la période d'alternance s'est ainsi transformée en un recrutement.

Enfin, pour les diplômés en emploi, l'immersion en milieu professionnel et la fréquentation des acteurs de terrain durant leur parcours de formation ont joué un rôle important dans leur recherche d'emploi: 60% déclarent ainsi avoir trouvé leur emploi grâce à leur propre réseau (proche, collègue ou partenaires). Seul 13% des diplômés ont utilisé le réseau des missions locales ou de pôle emploi pour trouver leur emploi.

**Fig 4 : des délais courts pour trouver un emploi**



Note de lecture: 52% des diplômés sans emploi avant la formation ont été embauchés directement après l'obtention de leur diplôme sur un emploi en lien avec leur qualification



# Une majorité d'emplois stables et à temps plein, des employeurs protéiformes

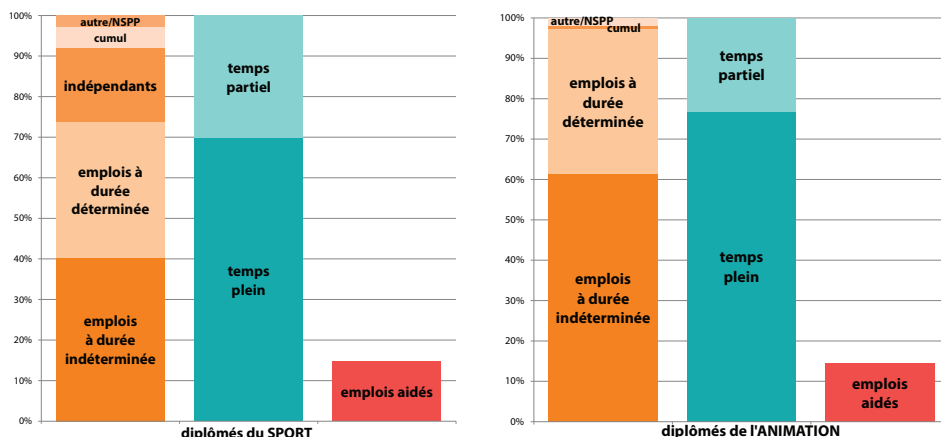
Si les mécanismes d'insertion sont efficaces et les types d'emploi en phase avec les qualifications, l'analyse des contrats et quotités de travail complète l'approche et renseigne sur les formes d'emplois occupés par les nouveaux diplômés (fig 5.)

Les emplois à durée indéterminée (CDI et fonctionnariat) représentent la part la plus importante, ceci quel que soit le domaine d'intervention.

Pour les diplômés du champ de l'animation, où le salariat constitue le mode quasi exclusif de rémunération, les emplois à durée indéterminée représentent une large part avec 61% des effectifs. Les emplois en CDD ou intérim sont les autres principales formes d'emploi et concernent 36% des diplômés.

Si les emplois à durée indéterminée sont également majoritaires dans le champ sportif, ils le sont dans une proportion moindre par comparaison au secteur de l'animation (40% contre 61%). Les emplois du secteur sportif s'organisent en effet autour d'une diversité plus grande de situations: le travail indépendant (souvent sous forme d'auto-entrepreneuriat) côtoie les emplois salariés plus traditionnels. Le détail des emplois sportifs occupés par les nouveaux diplômés révèle ainsi que 18% des diplômés travaillent à leur compte, cette part atteint 24% si l'on intègre les individus cumulant le salariat et le travail indépendant. Les principales disciplines affichant ce type d'emplois sont l'AGFF, les activités équestres, le sport automobile et la moyenne montagne. Les emplois à temps plein restent la norme dans

Fig 5 : des situations d'emploi plutôt stables pour les diplômés de l'animation et du sport

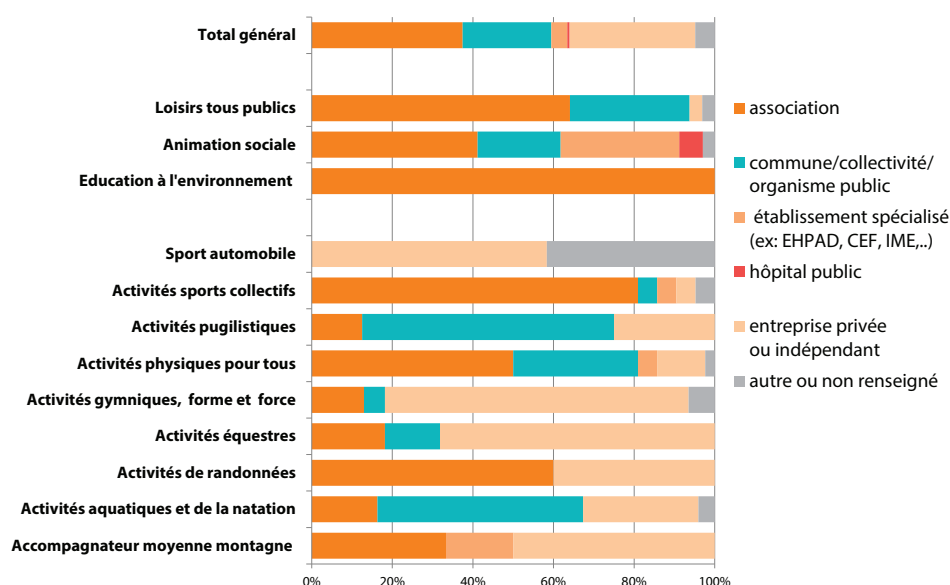


les deux sphères (entre 70% et 75%). Bien qu'un quart des diplômés soit en situation de temps partiel, il est à noter que parmi eux 7 diplômés sur 10 déclarent avoir choisi cette situation.

Enfin, parmi les emplois partiels subis, les 3/4 affichent une quotité hebdomadaire supérieure à 20 heures. On retrouve dans cette catégorie la majorité des diplômés embauchés par le biais de dispositifs d'emploi aidé. Ces derniers représentent une part assez faible avec 14% des diplômés concernés, une concentration importante de ces contrats est identifiée sur la spécialité « activité physique pour tous » (40% de ses diplômés en emplois sont sur l'emploi aidé). Les diplômés des spécialités boxe, équitation et moyenne montagne sont plus particulièrement concernés par le travail à temps partiel ou saisonnier.



Fig 6 : des types d'employeurs variés dans les champs de l'animation et du sport



L'étude des types d'employeurs permet de distinguer 5 grandes catégories couvrant les champs marchands et non marchands. Chaque spécialité présente des singularités quant aux débouchés possibles (fig 6).

Les diplômés de l'animation sont principalement embauchés par des associations (60%) et des collectivités. La spécialité animation sociale fait apparaître une de ses spécificités puisqu'elle est une des rares où apparaissent de façon manifeste des hôpitaux ou des établissements spécialisés comme recruteurs.

Les diplômés du sport rencontrent des situations très contrastées. Ils sont pour plus de 40% d'entre eux en activité dans le secteur privé marchand. Ce taux oscille entre 5 et 75% selon les disciplines, les spécialités AGFF, activités équestres et sports automobiles sont les plus concernées, les diplômés y exerçant en tant qu'employés d'entreprises à vocation sportive ou comme travailleurs indépendants.